

PREPARATION AUX PROFESSIONS JUDICIAIRES

1- PREPARATION AU CONCOURS DE L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE (E.N.M)

MODALITES D'ADMISSION

La maîtrise en droit (Master première année) ou un titre ou diplôme reconnu équivalent (art. 16 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 mod.) est nécessaire pour se présenter au concours d'entrée à l'ENM.

L'inscription administrative s'effectue de début septembre à mi-novembre au Secrétariat de l'Institut d'Etudes Judiciaires. Les dossiers d'inscription sont à retirer au service Scolarité Droit

La formation débute à la mi-octobre jusqu'à la fin mai pour les étudiants préparant ENM et la fin juin pour les étudiants préparant le CRFPA. Les cours ont lieu du lundi au vendredi de 14h à 19h inclus.

L'inscription à l'examen du C.R.F.P.A. doit se faire avant le 31 décembre. Dossier à retirer au secrétariat de l'I.E.J..

Une rentrée solennelle avec les représentants du monde judiciaire est organisée en début d'année universitaire. De nombreuses conférences sont confiées aux professionnels du droit afin que chaque matière, objet du concours ou de l'examen, reçoive l'éclairage de la pratique. Elles s'adressent aux étudiants préparant l'ENM et à ceux qui préparent le CRFPA.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Deux épreuves d'entraînement aux matières d'admissibilité dans l'année (dans les conditions de l'examen) + Une préparation à l'oral devant un jury spécialement composé à cet effet. Une préparation hors conditions d'examen tous les mois pour chaque matière d'écrit sur un sujet donné par l'enseignant.

1 – Préparation aux épreuves d'admissibilité

- 1) Composition portant sur les aspects juridiques, sociaux, politiques, économiques ou culturels du monde actuel.
- 2) Composition sur un sujet de droit civil.
- 3) Droit pénal général et spécial ou Droit public et droit européen.
- 4) Note de synthèse à partir de documents sur problèmes juridiques.

2 – Préparation aux épreuves d'admission

- 1) Conversation avec le jury au choix :
 - sur un sujet relatif aux aspects juridiques, sociaux, politiques, économiques ou culturels du monde actuel ;
 - commentaire d'un texte de caractère général
- 2) Oral au choix du candidat :
 - droit commercial (commun avec CRFPA)
 - droit administratif (commun avec CRFPA)
- 3) Oral sur la matière qui n'a pas été choisie à l'écrit :
(pénal ou administratif et européen : ci-dessus 1 – 3)
- 4) Oral sur organisation judiciaire, juridiction administrative, procédure pénale, civile et administrative (commun CRFPA)
- 5) Oral sur le droit social (commun CRFPA)

- 6) Langue avec traduction d'un texte suivi d'une conversation (commun CRFPA) :
 - Anglais
 - Allemand
- 7) Exercices physiques (sauf dispense) : UFR STAPS

2- PREPARATION A L'EXAMEN D'ACCES AU CENTRE REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'AVOCATS (CRFPA)

MODALITES D'ADMISSION

La maîtrise en droit (Master première année) ou un titre ou diplôme reconnu équivalent (arrêté du 25 novembre 1998) est nécessaire pour se présenter à l'examen d'accès au CRFPA.

L'inscription administrative s'effectue de début septembre à mi-novembre au Secrétariat de l'Institut d'Etudes Judiciaires. Les dossiers d'inscription sont à retirer au service Scolarité Droit

La formation débute à la mi-octobre jusqu'à la fin mai pour les étudiants préparant ENM et la fin juin pour les étudiants préparant le CRFPA. Les cours ont lieu du lundi au vendredi de 14h à 19h inclus.

L'inscription à l'examen du C.R.F.P.A. doit se faire avant le 31 décembre. Dossier à retirer au secrétariat de l'I.E.J..

Une rentrée solennelle avec les représentants du monde judiciaire est organisée en début d'année universitaire. De nombreuses conférences sont confiées aux professionnels du droit afin que chaque matière, objet du concours ou de l'examen, reçoive l'éclairage de la pratique. Elles s'adressent aux étudiants préparant l'ENM et à ceux qui préparent le CRFPA.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Deux épreuves d'entraînement aux matières d'admissibilité dans l'année (dans les conditions de l'examen) + Une préparation à l'oral devant un jury spécialement composé à cet effet. Une préparation hors conditions d'examen tous les mois pour chaque matière d'écrit sur un sujet donné par l'enseignant.

1 – Préparation aux épreuves d'admissibilité

- 1) Note de synthèse à partir de documents relatifs à des problèmes juridiques, sociaux, politiques, économiques ou culturels du monde contemporain.
- 2) Epreuve écrite sur aptitude au raisonnement juridique :
 - Droit des obligations (sur 10) – Cours ouvert ENM
 - Procédure civile, pénale ou administrative (au choix du candidat) sur 10 (Cours commun ENM)
- 3) Epreuve écrite pratique sur au choix du candidat :
(à compléter par l'étudiant par le suivi des cours de Licence et Maîtrise et ENM)
Personnes-Famille ; Droit patrimonial ; droit pénal général et spécial ; droit commercial et des affaires ; procédures collectives et droit administratif ; droit public des activités économiques ; droit du travail ; DIP ; Droit communautaire et européen ; droit fiscal des affaires, méthodologie.

2 – Préparation aux épreuves d'admission

- 1) Grand oral sur un sujet relatif à la protection des libertés et droits fondamentaux permettant d'apprécier l'aptitude à l'argumentation et l'expression orale du candidat (Cours ouvert ENM).
- 2) Oral portant sur l'une des matières non choisies à l'épreuve pratique de l'admissibilité (ci-dessus 1-3).
- 3) Oral au choix :
 - procédure communautaire et européenne
- 4) Oral au choix (préparation personnelle des étudiants à partir de la bibliographie fournie)
 - comptabilité privée
 - finances publiques

5) Langue vivante (cours commun ENM) :

- Anglais
- Allemand

Tableau de répartition des enseignements

	Volume horaire		Total horaires
	CM	TD	
E.N.M.			82
Préparation aux épreuves d'admissibilité			
Composition portant sur les aspects juridiques, sociaux, politique, économiques ou culturels du monde actuel	20		
Culture générale	10		
Note de synthèse	16		
Droit civil	16		
Droit civil	10		
Droit pénal	10		
CRFPA			114
Préparation aux épreuves d'admissibilité			
Note de synthèse	14		
Droit des obligations	20		
Procédure administrative	15		
Personne famille	12		
Droit patrimonial	8		
Droit fiscal des affaires	15		
Préparation aux épreuves d'admission			
Préparation Grand Oral	16		
PREPARATION COMMUNE ENM CRFPA			208
Préparation aux épreuves d'admissibilité			
Méthodologie (écrit)	8		
Procédure civile	9		
	8		
<i>Procédure pénale</i>			
Droit administratif	17		
<i>Droit public</i>	17		
<i>Droit civil</i>	4		
Droit pénal	6		
	10		
Culture générale	10		
Droit commercial et des affaires	15		
Droit Procédures collectives	8		
Droit du travail	15		
Préparation aux épreuves d'admission			
Méthodologie (oral)	6		
Procédure communautaire et européenne	10		
Anglais CRFPA		45	
Allemand		30	

CONTACTS

Responsables de la formation :

Vincent THOMAS

Scolarité-Secrétariat :

Delphine BORNE ☎ 03.80.39.53.56
delphine.borne@u-bourgogne.fr

Composante de rattachement :

IEJ